

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ formule 12 nouvelles propositions

A mi-chemin du débat public relatif au projet des Deux Côtes, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, souhaite poursuivre la démarche de concertation en présentant 12 nouvelles propositions pour favoriser le développement économique et l'emploi ; la pêche ; le tourisme ; la faune et le respect de la chasse.

Ces propositions découlent des premiers enseignements tirés par la CPDP (Commission Particulière du Débat Public) lors de ce débat public (<http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org/>).

3 propositions pour le développement économique et l'emploi

Le projet « Large » privilégié par le maître d'ouvrage mobiliserait de **1 600 à 1 900 emplois pour la construction sur une période de 3 ans**, puis **150 emplois pour la maintenance sur 30 ans**. Dans ce cadre, la Compagnie du Vent propose de :

- Privilégier dès que cela est possible **les compétences et les savoir-faire locaux**, pour la construction et la maintenance du parc.
- Créer un poste de coordinateur local entre les PME/PMI, les CCI et les collectivités
- Former localement les équipes de maintenance

6 propositions pour la pêche

- **Préciser avec les représentants des pêcheurs la zone d'implantation** du parc éolien des Deux Côtes. Dans le cas du projet « Large », elle ne représenterait que 5% du territoire de pêche des petits chalutiers du Tréport.
- Définir en concertation avec les représentants des pêcheurs les **modalités de gouvernance et de pêche** dans cet espace partagé.
- Favoriser le renouvellement de la ressource **de poissons** par la mise en place de récifs artificiels (en plus des fondations des éoliennes).
- Proposer aux pêcheurs qui le souhaitent une **diversification dans leur emploi**.
- Etudier l'usage de bioénergie pour les bateaux de pêche afin de **réduire leur facture énergétique** et leurs émissions de CO₂.
- Apporter aux pêcheurs, dans le cadre de la taxe spécifique à l'éolien, un **revenu compensatoire pouvant aller jusqu'à 4,2 millions d'euros par an** durant 30 ans, soit 125 millions d'euros au total.

1 proposition pour le tourisme et la plaisance

- Etablir des avant-projets d'accompagnement pour le tourisme et la plaisance pour faire du parc éolien des Deux Côtes :
 - Un atout supplémentaire pour l'éco-tourisme et le tourisme ludo-scientifique.
 - Une vitrine pour les énergies renouvelables développées en Picardie et en Haute-Normandie.
 - Un support d'activités nouvelles à développer en mer et sur terre.

2 propositions pour la faune et la chasse

- Compléter le programme d'études d'impact et de suivi en réponse aux attentes des acteurs.
- Constituer une instance partenariale pour la gouvernance et le suivi du projet, sur l'exemple du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) constitué en baie de Seine pour l'exploitation des granulats (protocoles d'études de suivis établis en commun, un partage des observations et des résultats, une diffusion des connaissances).

Le débat public initié le 28 avril dernier se poursuit jusqu'au 10 septembre 2010. Les réunions locales programmées permettront à La Compagnie du Vent de **présenter ses nouvelles propositions tout en restant à l'écoute des attentes des acteurs locaux.**

Dates des prochaines réunions locales

29 juin : St Martin-en-Campagne

1^{er} juillet : Ault

6 juillet : Fort-Mahon

20 juillet : Mers-les-Bains

7 septembre, réunion de clôture : le Tréport

Projet « Large » : situé à 14 km des côtes. 140 éoliennes de 5 MW. Puissance totale de 700 MW soit la consommation électrique de 900 000 personnes (soit environ 2 fois la population de l'agglomération de Rouen ou environ la moitié de la population picarde). 2 millions de tonnes d'émission de CO₂ évitées par an. Emplois mobilisés et créés : jusqu'à 2 000.

Variante « Littoral » : située à 5 km des côtes. 60 éoliennes de 5 MW. Puissance totale de 300 MW soit la consommation électrique de 400 000 personnes. 800 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an. Emplois mobilisés et créés : jusqu'à 1 400.

Variante « Grand Large » : située à 25 km des côtes. 320 éoliennes de 5 MW soit la consommation électrique de 2 millions de personnes. 4,3 millions de tonnes d'émission de CO₂ évitées par an. Emplois mobilisés et créés : jusqu'à 2 200.

Le projet « Large » privilégié par La Compagnie du Vent constituerait à lui seul **12% de la puissance éolienne en mer à installer d'ici à 2020** et **4% des objectifs français de production d'électricité à partir de sources renouvelables**. L'éolien représente un quart de l'objectif de 23% d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique de la France en 2020, ce qui implique l'installation de 25 000 mégawatts dont **6 000 mégawatts en mer**.

Producteur d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien autour de cette machine, en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda.

Aujourd'hui, les parcs en exploitation et à un stade avancé de construction de La Compagnie du Vent représentent une puissance de 220 mégawatts. La société a par ailleurs engagé une diversification prometteuse dans l'énergie solaire.

La Compagnie du Vent est une filiale de GDF SUEZ, un leader mondial de l'énergie, qui détient 56,8 % de ses parts.

Deuxième producteur d'électricité en France, GDF SUEZ dispose d'un parc diversifié de plus de 7 100 MW de puissance installée, composé à plus de 60 % de sources d'énergie renouvelables. En France, GDF SUEZ s'est fixé l'objectif de disposer d'un parc de production de 10 000 MW installés à l'horizon 2013, dont près de 2 000 MW d'origine éolienne.

Pour plus d'informations sur les parcs éoliens de La Compagnie du Vent : www.compagnieduvent.com,
rubrique Parcs et Projets

Contact presse La Compagnie du Vent

Isabelle Giudicelli / isabelle.giudicelli@compagnieduvent.com / Tél. : 04 99 52 80 03

■ www.compagnieduvent.com ■

Contact presse Agence Open Space

Alexandra Romano / alexandra@openspace.fr / Tél. : 01 47 64 19 80

Valérie Fuchs / vafuchs@wanadoo.fr / Tél. : 01 43 67 94 38

Site dédié au débat public des Deux Côtes : <http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org/>